

AGRICA EPARGNE DYNAMIQUE PART A

septembre 2025 (données au 30 sept. 2025)

Documentation Publicitaire

Le FCPE Agrica Epargne Dynamique est un fonds dont l'actif sera investi dans des supports relevant des marchés action à hauteur de 75% de son actif net (les 25% restant le seront dans des supports relevant des marchés obligataire et monétaire). Il a pour objectif de surperformer, sur son horizon de placement de 5 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice composite de référence (depuis le 01/12/2023, cet indice est composé de : 75% MSCI EMU NR + 15% €STR + 10% Bloomberg Eur Agg Treas. TR).

Agrica Epargne Dynamique est un fonds de partage et reverse 8% de ses frais de gestion à une organisation tournée vers la santé : Clinatec

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion Alexis BOUNIF Gérant Multigestion Mousbahou TAHIR Assistant Gérant



maximum

L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque »

Principales caractéristiques		
Valeur liquidative (Part A)	78,60	
Actif net portefeuille (EUR)	32 388 940,84	

Date de création 30 mars 2004

	Fonds Commun de
Forme juridique	Placement d'Entreprise
	(FCPE)

Code AMF	99000086459

Devise	EUR

Classfication SFDR	Article 8
Durée de placement	

recommandée	5 ans minimum

Périodicité	Hebdomadaire
Frais de gestion	1,50%

Frais de gestion	1.80%
indirects maximum	1,00%

Frais de gestion indirects maximum	1,80%
Ratios de risques et d'exposition	on (1 an)
Volatilité	11,92%
Volatilité indice	11,59%
Alpha de Jensen	-5,46%
Tracking error	2,33%
Ratio de Sharpe	0,37
Ratio d'information	-2,32
Beta (fonds de fonds)	99,30%
Sensibilité	4,31

Performances nettes de frais 30/09/2025 (source: AGRICA Epargne)

Performances	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Part A	1,94%	7,45%	6,42%	36,36%	43,45%
Ind. de réf. Dyn *	1,56%	13,42%	13,04%	53,41%	61,24%
Écart	0,38%	-5,97%	-6,61%	-17,05%	-17,79%

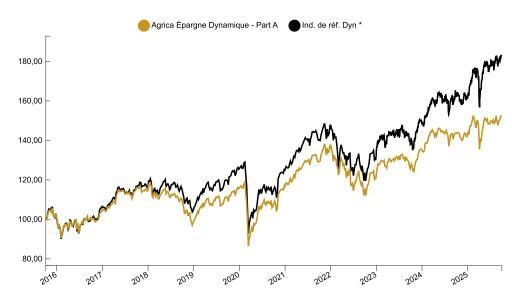
Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2024	2023	2022	2021	2020
Part A	4,95%	12,66%	-11,98%	17,33%	0,85%
Ind. de réf. *	7,91%	15,32%	-11,20%	16,19%	-0,34%

Part A créée le 03/08/2004

Disclaimer :Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



* Historique des Indices de Référence Dynamique :

Jusqu'au 01/07/2011, l'indicateur de référence était 75% MSCI EMU + 25% JPM EMU Government Bond Index. Depuis le 01/07/2011, l'indicateur de référence était 75% CAC40 dividendes réinvestis + 25% EuroMTS Global. A partir du 01/09/2014, l'indicateur de référence est 75% MSCI EMU Net + 10% EuroMTS Global + 15% EONIA A partir du 02/01/2022, l'indicateur de référence est 75% MSCI EMU Net + 10% EuroMTS Global + 15% €STR

* A compter du 01/12/2023, l'indicateur de référence est 75% MSCI EMU Net + 10% Bloomberg Eur Agg Treas. TR + 15%

Commentaire de gestion

Les marchés

En septembre, les marchés financiers ont poursuivi leur rebond, portés par la L'allocation n'a pas été modifiée durant le mois. reprise du cycle d'assouplissement monétaire aux Etats-Unis.

En Europe, les indicateurs avancés ont envoyé un signal encourageant : le PMI composite a atteint son plus haut niveau depuis un an et demi (51.2), suggérant une reprise de l'activité dans la zone euro.

Outre-Atlantique, la croissance du PIB s'est révélée vigoureuse, atteignant 3.8% en rythme annualisé, soit son niveau le plus élevé depuis deux ans tandis que l'inflation sous-jacente (Core CPI) est restée stable à 3.1%, en ligne avec les attentes. Du côté du marché de l'emploi en revanche, la légère remontée du taux de chômage à 4.3% témoigne d'un affaiblissement progressif, dans un environnement où les effets différés des mesures tarifaires pourraient exercer des pressions inflationnistes à moyen terme.

Compte tenu de ces évolutions, la Réserve Fédérale a choisi de reprendre son cycle de baisse des taux, elle a ainsi réduit sa fourchette cible de taux directeurs de 25 points de base, maintenant située entre 4% et 4.25 %. Le communiqué officiel a marqué un tournant, en mettant davantage l'accent sur le mandat de l'emploi et en soulignant que les risques baissiers sur l'emploi ont augmenté. Cette inflexion a été interprétée comme un signal de soutien à l'économie, renforçant l'optimisme des investisseurs. Selon les projections de la Fed, deux nouvelles baisses de taux sont envisagées d'ici la fin de l'année 2025.

Dans ce contexte, les marchés actions américains ont inscrit de nouveaux records en août, le S&P 500 gagnant +3.6% tandis que le Nasdaq a progressé +5.7% (en USD). Les marchés européens ont également profité de cette dynamique et le MSCI EMU a réalisé une performance mensuelle de +2.8%.

Du côté des marchés obligataires, les taux souverains européens sont restés stables: Bund allemand à 2.7% et OAT française à 3.5%, tandis qu'aux Etats-Unis, les anticipations d'assouplissement monétaire ont favorisé une détente des rendements du Treasury, qui s'établit à 4.15% (-8 bps).

Les opérations

<u>Le positionnement du FCPE</u>

L'exposition aux actions est en ligne avec l'indice de référence (75%). L'exposition aux marchés obligataires est en ligne (10%) tandis que l'exposition de la poche la moins risquée est sous-pondérée (14% contre 15%).

La poche actions est composée de fonds de stock picking concentrés sur les actions européennes dont 5% sur les petites capitalisations.

La poche obligataire est majoritairement investie en obligations souveraines (83.5%), des obligations d'entreprises (11%) et des obligations convertibles (5.5%) complètent cette allocation. La sensibilité taux est inférieure à l'indice de référence

La poche la moins risquée est composée de fonds de performance absolue (62.5%), de fonds d'obligations d'entreprises court terme (12%) ainsi que de fonds monétaires (25.5%).

Les performances (Part A)

Sur la période s'étendant du 26 août au 30 septembre, le FCPE réalise une performance de +1.94% contre +1.56% pour son indice de référence.

La poche obligataire sous-performe tandis que les deux autres poches surperforment.

Au sein de la poche actions, les principaux contributeurs de la performance relative sont les fonds actions zone euro tels que Fagus (+3.4%) et Agrica Epargne Euro Sélection (+3.2%).

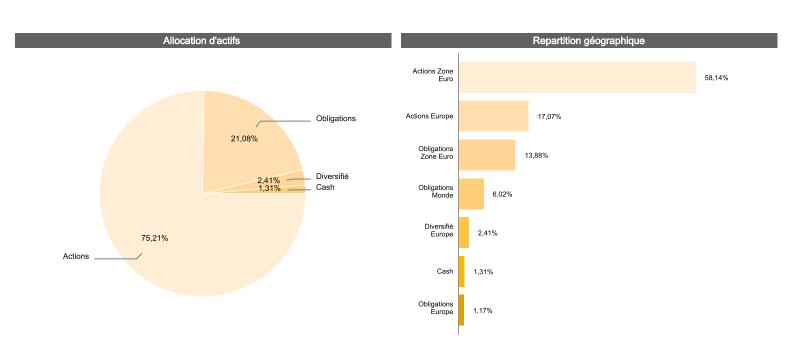
Au sein de la poche obligataire, la majorité des fonds sous-performent. Les principaux contributeurs sont les fonds d'obligations gouvernementales.

Au sein de la poche la moins risquée, les principaux contributeurs à la performance relative sont Lazard Credit Opportunities (+1.7%) et DNCA Alpha Bonds (+0.8%).

Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

Nombre de lignes 21

10 Principales lignes (poids =n % de l'AN) GROUPAMA AM-FAGUS Actions Zone Euro 21,16 PRAIRIAL Actions Zone Euro 13,88 AE EURO SELECTION Actions Zone Euro 13,50 AM CR MSCI EMU UCITS ETF ACC Actions Europe 13,27 AE EURO RESPONSABLE Actions Zone Euro 7,69 ASTRIA-CD Obligations Zone Euro 3,84	21
PRAIRIAL Actions Zone Euro 13,88 AE EURO SELECTION Actions Zone Euro 13,50 AM CR MSCI EMU UCITS ETF ACC Actions Europe 13,27 AE EURO RESPONSABLE Actions Zone Euro 7,69	
AE EURO SELECTION Actions Zone Euro 13,50 AM CR MSCI EMU UCITS ETF ACC Actions Europe 13,27 AE EURO RESPONSABLE Actions Zone Euro 7,69	
AM CR MSCI EMU UCITS ETF ACC Actions Europe 13,27 AE EURO RESPONSABLE Actions Zone Euro 7,69	
AE EURO RESPONSABLE Actions Zone Euro 7,69	
,	
ASTRIA-CD Obligations Zone Euro 3,84	
INDEPEN AM SIC EUR SML-I EUR Actions Europe 3,80	
SIENNA MONETAIRE-I Obligations Zone Euro 3,42	
DNCA INVEST ALPHA BD I Obligations Monde 2,84	
EXANE 2- PLEIADE FND-A Diversifié Europe 2,41	





AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA
21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00
RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 30/09/2025.